

Maître Maryline Fréry-Corté

Huissier de Justice - Médiateur

22 MAIL DU MARECHAL LECLERC
41100 VENDOME

maryline.frery@huissier-justice.fr

Tél : 0254728040
Fax : 0898923328



PROCES VERBAL DE CONSTAT

Maryline FRERY-CORTE

Huissier de Justice Médiateur
22 Mail du Maréchal Leclerc BP 70053
41102 VENDOME CEDEX

Tel : 02.54.72.60.40 / 09.66.92.33.26 Fax : 09.70.60.03.59
Email : maryline.frery@huissier-justice.fr



1

Procès-Verbal de Description

(Articles L.322-2, R.322-2 et R.322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
LE DIX-SEPT JUILLET POUR TENTATIVE et LE TROIS SEPTEMBRE



Dossier 9437

A LA REQUETE DE

Le CREDIT FONCIER DE France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718.80 euros, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 029 848 dont le siège social se situe 19 rue des Capucines à Paris (75001) prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître DEVOUARD Florence, avocat au barreau de Blois, demeurant 9 rue du père Brotier à Blois (41000), chez qui domicile est élu,

Ayant pour avocat plaissant Maître Elisabeth de Brisis, avocat associé de la SCP de BRISIS – ESPOSITO, avocat au barreau de Dax demeurant Résidence Praesidium, 5 rue Sainte Ursule à Dax (40100),

AGISSANT EN VERTU DE

D'Un acte authentique dûment exécutoire contenant prêt reçu par Me AUBRUN THIMEL, notaire titulaire d'un office notarial à Montoire sur le Loir en date du 17 décembre 2014,

Et procédant conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière de saisie immobilière à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente judiciaire des immeubles ci-après désignés,

Je soussignée Maître Maryline FRERY-CORTE, Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Blois, à la résidence de VENDOME (41102) y demeurant 22 Mail du Maréchal Leclerc,

Certifie m'être transportée ce jour sur la commune de TERNAY (41800), 6 Chemin de la Corderie, où là étant à 14 heures 30, en présence de serrurier, de Maître-chien et témoin, de Témoin, et de Monsieur xxxxxx, expert au sein de l'EURL ROUSSINEAU, expert en diagnostics techniques, et de

Il est précisé qu'une tentative a été effectuée le samedi 17 juillet 2021. En effet, à la demande de un rendez-vous a été fixé le samedi matin. Ce dernier a été prévenu de la date du rendez-vous par téléphone et par courrier. Je me suis transportée sur place où là étant à 10 heures 00, assisté de expert au sein de l'EURL ROUSSINEAU, expert en diagnostics techniques, j'ai trouvé porte close. J'ai contacté téléphoniquement qui ne m'a pas répondu.

DESCRIPTION GENERALE DE L'IMMEUBLE***Description selon l'affectation hypothécaire*****« Sur la commune de TERNAY (41800)**

Une maison à usage d'habitation située 6 chemin de la Corderie.

Au rez-de-chaussée : salon ouvert sur salle à manger, cuisine équipée et aménagée, WC, couloir, chambre, salle de bains avec douche.

Premier étage : palier, couloir, trois chambres, WC, salle d'eau.

Terrasse devant et derrière, clos, piscine et jardin.

Garage carrelé avec grenier aménagé en chambre, chaufferie, buanderie.

Dossier 9437

Expédition

Cadastré : ZC, numéro 100 lieudit la Corderie, pour une contenance de 11 ares 71 centiares,

Formant le lot n°5 du lotissement communal de la Corderie,

Tel que cet immeuble existe avec toutes ses dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendant et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

SERVITUDES

Aucune servitude ne ressort de l'acte authentique contenant prêt en date du 12 mai 2010.

3

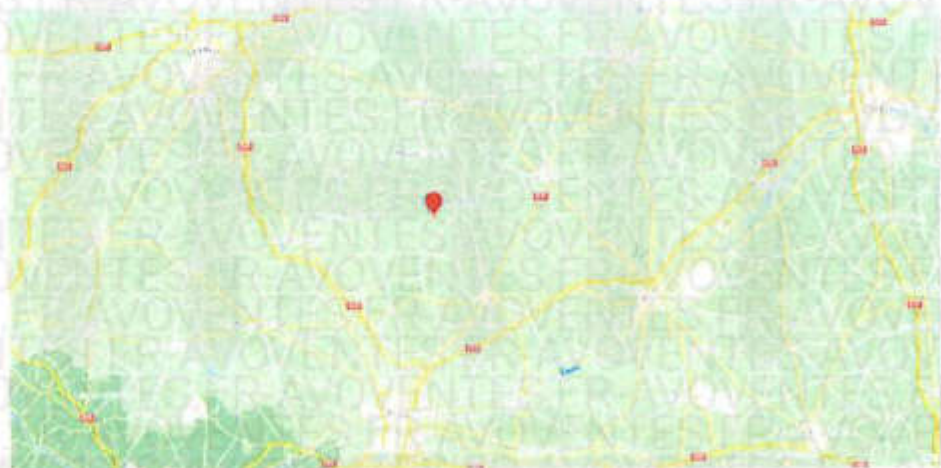
SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'immeuble se situe sur la commune de TERNAY (41800), localisée au nord-ouest du département du Loir et Cher. La commune fait partie de la petite région agricole « les Vallée et Coteaux du Loir », bordée au nord par un coteau raide et au sud par les coteaux en pente douce. Elle est drainée par le Cendrine et par divers petits cours d'eau.

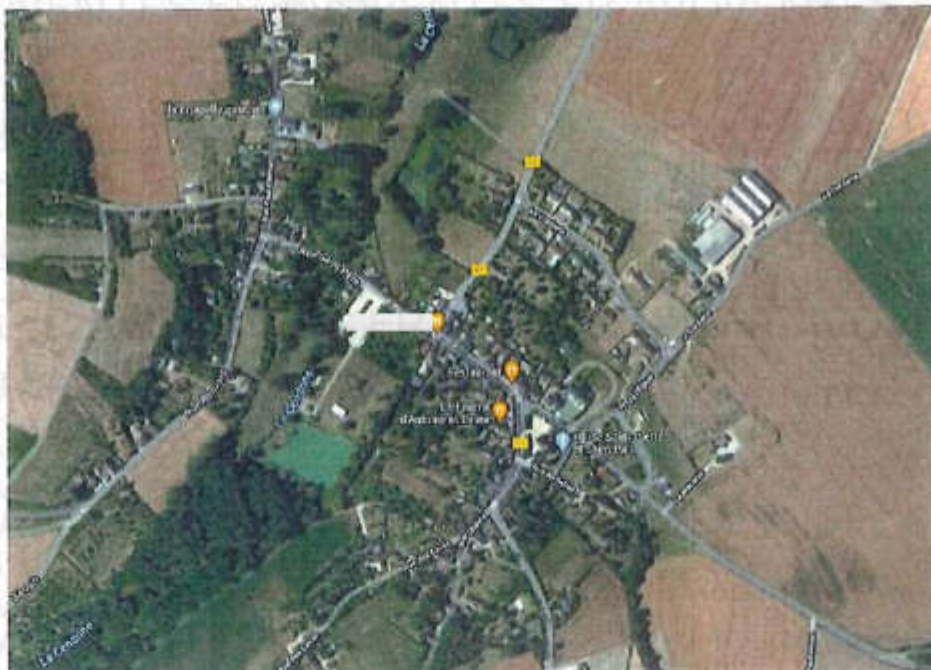
Elle compte 334 habitants (recensement de 2018).

La commune se situe à :

44 km de Blois, préfecture du département,
22,6 km de Vendôme, sous-préfecture,
6,7 km de Montoire-sur-le-Loir, chef-lieu du canton
22,6 km de Château-Renault, Indre et Loir
46,9 km de Tours, Indre et Loir
21 km de Saint-Calais, Sarthe



Dossier 9437



Dossier 9437



**LES LIEUX SONT OCCUPES PAR L'UN DES PROPRIETAIRES
INDIVISAIRE**

La maison est raccordée à l'assainissement collectif

Le chauffage est assuré par une chaudière alimentée au fuel

INTERIEUR

La superficie des pièces ressort de l'attestation de repérage dressée par
Opérateur de diagnostic au sein de l'EURL ROUSSINEAU, ci-dessous reproduit :

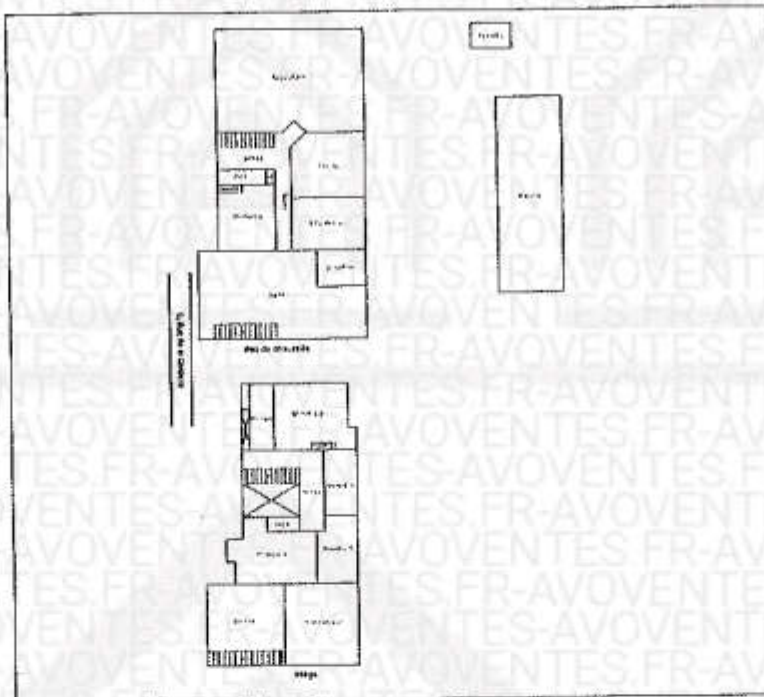


Tableau récapitulatif des surfactes de chaque pièce :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Entrée	9,35	11,93	Hauteur de moins de 1,80m
Séjour/salon	43,01	43,01	
Wc 1	1,97	1,97	
Placard 1	0,54	0,54	
Cuisine	13,94	13,94	
Couloir	3,85	3,85	
Chambre 1	9,16	9,16	
Placard 2	0,61	0,61	
Salle de bain	11,10	11,10	
Pallier	10,31	10,68	Hauteur de moins de 1,80m
Wc 2	1,60	1,84	Hauteur de moins de 1,80m
Chambre 2	13,96	15,85	Hauteur de moins de 1,90m
Placard 3	0,73	0,73	
Dressing	4,15	5,72	Hauteur de moins de 1,80m
Salle d'eau	5,94	8,56	Hauteur de moins de 1,80m
Chambre 3	7,44	9,88	Hauteur de moins de 1,80m
Chambre 4	10,35	11,09	Hauteur de moins de 1,90m

Superficie en m²:

Surface habitable totale : 148,88 m²
(cent quarante-huit mètres carrés quatre-vingt-huit)

Surface au sol totale : 160,49 m²
(cent soixante mètres carrés quarante-neuf)

R sultat du rep rage - Annexes

Tableau récapitulatif des surfaces actives :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Chaufferie	0,00	6,29	
Garage	0,00	41,25	
Pièce annexe	17,60	21,04	
Couloir	0,00	38,77	Hauteur de moins de 1,80m

MAISON D'HABITATION

(Photographies n°1 et 2)

REZ DE CHAUSSEE

↯ Entrée (Photographies n°3 à)

La maison ouvre par une porte en bois à oculus ouvrant. Le vitrage est occultant. Il est agrémenté de ferronnerie sur le parement extérieur.

Je relève la présence de quelques rayures sur le parement extérieur en bois. Le parement intérieur est en bon état.

Au gauche se trouve un châssis ouvrant assorti à la porte d'entrée.

La porte d'entrée est équipée d'un volet ouvrant électrique en état de fonctionnement.

Je note la présence d'une sonnette en état de fonctionnement.

Une barre de seuil est rivée au sol.

Je note la présence d'une butée en applique.

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les plinthes carrelées sont en bon état.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint en bon état. Sur le pan de mur situé au droit de la porte d'entrée, les lés de papier peints ont été retirés.

Le plafond est recouvert d'un lambris en bon état.

L'espace est éclairé par deux points lumineux en applique.

Je relève la présence d'un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émet des réserves, de trois interrupteurs et d'un système de visiophone hors d'état d'usage.

Au gauche de l'entrée se trouve l'escalier qui mène à l'étage. Le palier est ouvert sur l'entrée.

↯ WC (Photographies n°09 à 14)

Ils se situent au gauche de l'entrée.

Ils ouvrent par une porte à panneaux recouverts de lés de papier peint. Je note la présence de traces d'encre sur les lés de papier peint.

Le parement intérieur est peint.

Je note la présence d'une butée.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les plinthes assorties sont en bon état.

Les murs sont faïencés jusqu'à mi-hauteur. Ils sont peints au-dessus. L'ensemble est en bon état.

La peinture du plafond est en bon état.

L'espace est éclairé par un point lumineux au plafond actionné par un interrupteur.

Il prend jour par une fenêtre en pvc double vitrage occultant.

Je note la présence d'un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émet des réserves.

L'équipement comprend une cuvette anglaise à effet d'eau dorsal, équipée d'une lunette et d'un abattant.

↯ Séjour ouvert sur salle à manger (Photographies n°15 à 24)

L'accès s'effectue par deux portes à deux vantaux à oculi teintés.

Le sol carrelé est en bon état.

Les plantes car les sont en bon état.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint en bon état.

Au niveau de l'ouverture, les piliers sont recouverts de pierres apparentes.

Expédition

Le plafond est recouvert de lés de fibre de verre peintes.

Dans le salon, je note la présence d'une trace d'infiltration au plafond. Je relève également la présence d'une plaque ronde rivée au plafond.

Je constate la présence de deux niches rebouchées.

À la jonction entre les murs et le plafond je note la présence d'une corniche en bon état.

Je relève la présence de deux points lumineux au plafond dans des médaillons.

Ces deux espaces prennent jour par une fenêtre, une porte-fenêtre dans le salon et une porte-fenêtre dans la salle à manger. L'ensemble des huisseries est équipé de volets roulants électriques en état de fonctionnement.

Je note la présence de trois radiateurs sur le fonctionnement desquels j'émet des réserves.

Je note la présence d'un variateur programmeur, de trois télécommandes pour volet roulant électrique, de trois interrupteurs simples et un interrupteur.

Je recense dix prises électriques apparentes, une prise de téléphone et deux prises de raccordement à l'antenne de télévision.

↓ Cuisine (Photographies n°25 à 31)

Elle se situe en face de l'entrée.

Elle ouvre par une porte à oculi teintés, équipée d'une butée.

Le sol carrelé est en bon état.

Les plinthes carrelées sont en bon état.

Les murs sont recouverts d'une peinture en bon état.

La peinture du plafond est en bon état.

L'espace est éclairé par un point lumineux au plafond agrémenté d'un médaillon.

L'équipement électrique se compose de cinq interrupteurs, de sept prises électriques apparentes, une prise de raccordement à l'antenne de télévision, une prise de téléphone, et un boîtier de commande du volet roulant.

L'espace prend jour par une porte fenêtrée deux vantaux, double vitrage, en pvc, équipée d'un volet roulant électrique donnant sur le jardin.

Le pan de mur gauche dispose d'une ouverture cintrée sur la salle à manger. Je note la présence d'une fissure sur le linteau. Je note la présence d'un plateau en bois.

La pièce dispose d'un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émet des réserves.

La cuisine est entièrement équipée :

Au droit :

- En partie haute, deux meubles ouvrant par une porte, un meuble une porte vitrée, un emplacement pour le réfrigérateur
- En partie basse, un plan de travail dont l'arête en bois est éliminée, dans lequel est encastré en angle, un évier deux bacs avec égouttoir alimenté en eau par un robinet mitigeur entartré surmonté de deux points lumineux.
- Au gauche, un emplacement pour une plaque de cuisson, au-dessus une hotte aspirante de marque de Dietrich et en dessous un emplacement pour un four encastrable.
- Sous le plan de travail, un meuble une porte surmonté d'un tiroir, un meuble une porte de chaque côté du four, un bloc de trois tiroirs, un meuble une porte ainsi qu'un emplacement pour lave-vaisselle.

Au gauche :

- Un bloc haut de trois portes dont une vitrée et deux étagères.
- En bas, une étagère, deux meubles d'une porte surmonté de tiroir.
- Un plan de travail au-dessus.

Les murs sont recouverts de faïence entre les plans de travail et les meubles hauts.

Dossier 9437

Expédition

Je note la présence d'une table ronde avec un plan soutenu par un meuble de rangement ouvrant par une porte.

↪ Couloir (Photographies n°32 à 36)

Le sol et les plinthes carrelés sont en bon état.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint. Plusieurs lés sont déchirés.

Le plafond est peint.

L'espace est éclairé par deux points lumineux au plafond.

Je compte trois interrupteurs et une prise électrique.

L'espace dispose d'un placard mural ouvrant par deux portes coulissantes, renfermant une penderie et trois étagères.

Ce couloir dessert une salle de bains, une chambre et le garage.

↪ Salle de bains (Photographies n°37 à 43)

Elle se situe au gauche du couloir.

Elle ouvre par une porte à panneau équipée d'une butée.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont faïencés au $\frac{3}{4}$, et peint au-dessus.

Le plafond est recouvert d'un lambris en PVC.

L'espace prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC double vitrage. Le vitrage est occultant.

La fenêtre est équipée d'un volet roulant électrique.

L'éclairage est assuré par un point lumineux au plafond et par une rampe de 4 points lumineux en applique. Je compte deux prises électriques.

Je note la présence d'un interrupteur double et d'une commande de volet électrique.

La pièce dispose d'un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émetts des réserves.

Équipement :

- Une baignoire d'angle alimentée en eau par un robinet mitigeur disposant d'un flexible et d'un pommeau de douche.
- Un bidet alimenté en eau par un robinet mitigeur entartré sans brise-jet.
- Une cabine de douche d'angle ouvrant par une porte coulissante dont le rail est piqué de moisissure. La douche est alimentée en eau par un robinet mitigeur disposant d'un flexible, d'un pommeau et d'un support de douche.

Je relève la présence d'une ventilation mécanique au plafond.

- Un meuble quatre portes dans lequel sont intégrées deux vasques alimentées en eau par un robinet mitigeur surmontée d'un miroir.

↪ Chambre (Photographies n°44 à 49)

Elle se situe au droit du couloir.

Elle ouvre par une porte à panneaux peinte.

Une barre de seuil est rivée au sol.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les plinthes sont assorties.

Les murs sont peints et agrémentés de trois lés de papier peint.

La peinture du plafond est en bon état.

L'espace est éclairé par un point lumineux au plafond actionné par un interrupteur.

Il prend jour par une fenêtre à deux vantaux, double vitrage, équipée d'un volet roulant électrique.

L'équipement électrique apparent se compose de deux prises électriques.

Dossier 9437

Expédition

La pièce dispose d'un placard mural demi-penderie, demi lingère.

GARAGE

Il se situe au fond du couloir.

Cet espace renferme également une buanderie et au-dessus une chambre.

✚ Garage (Photographies n°50 à 58 et 64)

Il ouvre par une porte à panneaux boursoufflée en pied, disposant d'une chaudière.

Une marche carrelée donne accès au garage.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Le plafond est peint.

L'espace est éclairé par deux rampes de trois points lumineux et par un point lumineux en applique.

Je relève les stigmates d'un bloc néon retiré au plafond.

L'espace prend jour par une fenêtre deux vantaux en PVC double vitrage, équipée d'un volet roulant.

L'accès s'effectue par une porte en bois donnant sur l'arrière de la maison et par un volet roulant donnant sur le jardin côté rue.

Je relève la présence d'un tableau électrique, d'un compteur récent et d'un disjoncteur.

Je note la présence de cinq interrupteurs et d'une rampe de trois prises électriques.

Dans cet espace est également présente la cuve à fioul de 2000 litres.

✚ Buanderie (Photographies n°58 à 63)

Elle ouvre par une porte plane.

Le sol carrelé est auréolé.

Les murs sont à l'état brut. Ils présentent des traces de coulures et de salissures.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre défraîchies.

Les murs sont recouverts de 8 rangs de faïence au-dessus de l'évier.

Je note la présence d'un évier un bac un égouttoir en grès émaillé, alimenté en eau par un robinet mélangeur désaxée et souillé.

Dans cet espace se trouve également la chaudière.

Je note la présence d'une arrivée et d'une évacuation d'eau.

L'espace dispose d'une grille d'aération et d'une ouverture condamnée.

Je recense une sortie de fil électrique et trois prises électriques.

L'éclairage s'effectue par un point lumineux au plafond.

✚ Aménagement au-dessus du garage (Photographies n°65 à 82)

L'accès s'effectue par un escalier de Meunier élimé sur les nez de marche. Il n'y a pas de rampe.

Le sol du palier est recouvert d'un parquet en bon état.

Au gauche se trouve un dégagement en sous-pente.

La cloison avec le dégagement est recouverte d'un lambris en bon état.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre à l'état brut.

- Dégagement

Cet espace ouvre par une porte plane.

Le sol est recouvert de plaques de bois compressé, auréolées.

La charpente est apparente.

Dossier 9437

Expédition

L'espace est éclairé par un point lumineux situé sur le palier.
Je relève la présence d'une rampe lumineuse qui ne fonctionne pas.

- Chambre

Elle ouvre par une porte en bois dont l'encadrement est cassé.
Je constate que la porte plane est souillée.
Le sol est recouvert d'un parquet en bonne état.
Deux pans de murs sont lambrissés. Les deux autres pans de mur sont peints.
Le plafond est également peint.
L'espace est éclairé par six points lumineux au plafond.
Il prend jour par une fenêtre de toit souillée.
Je relève la présence d'un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émetts des réserves.
Je note également la présence d'un ballon d'eau de 200 litres.
L'espace dispose d'une cuvette anglaise à effet d'eau dorsal équipée d'une lunette et d'un abattant, hors d'état d'usage.
L'espace dispose de deux placards muraux en sous-pente.
Je recense six prises électriques et un interrupteur.

11

MAISON D'HABITATION

ETAGE

L'accès s'effectue par un escalier à quart tournant (Photographies n°83, 84 et 132).
Les murs sont à l'état brut.

✚ Palier (Photographies n°85 à 88)

Le sol et les plinthes sont carrelés.
Les murs sont recouverts de tés de papier peints qui se décollent.
Je note la présence d'un garde-corps en bois.
Le plafond est lambrissé.
L'espace prend jour par une fenêtre deux vantaux équipée d'un garde-corps.
L'équipement électrique se compose de deux interrupteurs, d'une prise électrique apparente, d'une prise de téléphonie sortie de son logement.
L'espace est éclairé par un point lumineux en applique.
Je relève la présence d'une sortie de fils électriques en applique.
Une aération est présente au plafond.

✚ Chambre à gauche (Photographies n°89 à 96)

Elle ouvre par une porte à panneau équipée d'une butée.
Une barre de seuil est rivée au sol.
Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.
Les plinthes sont assorties au parquet.
Les murs et le plafond sont peints.
La pièce est éclairée par quatre points lumineux intégrés dans le plafond.
Elle prend jour par une fenêtre, deux vantaux double vitrage en pvc, équipée d'un volet roulant électrique.
Je relève la présence d'un boîtier électrique pour le volet.
Elle est chauffée par un radiateur sur le fonctionnement duquel je mets des réserves.
L'équipement électrique comprend un interrupteur, trois prises électriques, deux blocs de trois prises électriques.
Je relève la présence d'un placard mural ouvrant par deux portes coulissantes.

Dossier 9437

Expédition

À l'arrière se trouve un dégagement aménagé en dressing comprenant un placard mural en sous pente, ouvrant par deux portes coulissantes. Ce petit espace est éclairé par deux points lumineux intégrés au plafond.

↘ Salle d'eau (Photographies n°97 à 108)

Elle se situe en face du palier.

Elle ouvre par une porte à panneaux peintes. Les panneaux sont recouverts de lés de papier peint.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les plinthes en bois peint sont en bon état.

Les murs sont recouverts de faïence jusqu' à mi-hauteur. Ils sont peints au-dessus.

La peinture du plafond est en bon état.

La pièce est éclairée par un point lumineux au plafond et un point lumineux en applique.

La pièce dispose d'un placard mural donnant sur les sous-pentes et ouvrant par une porte plane peinte.

La pièce est chauffée par un radiateur sur le fonctionnement duquel j'émetts des réserves.

Je note la présence d'un bac de douche peint, la peinture est écaillée.

Il est alimenté en eau par un robinet mitigeur, équipé d'un flexible, d'un pommeau et d'un support de douche.

Au droit de la douche, la cloison est ajourée par quatre pavés de verre.

La pièce dispose d'un meuble quatre tiroirs sur lequel reposent deux vasques, alimentées en eau par des robinets mitigeurs.

La pièce prend jour par une fenêtre de toit.

↘ Chambre face au palier (Photographies n°109 à 117)

La pièce ouvre par une porte à panneaux peintes. Les panneaux sont recouverts de lés de papier peint.

Il n'y a pas de butée et la poignée est cassée.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint. Plusieurs lés sont déchirés.

Le plafond est peint.

Je relève la présence d'une ventilation au plafond.

La pièce est éclairée par un point lumineux au plafond, actionné par un Interrupteur.

Je compte deux prises électriques et un fil de raccordement à l'antenne de télévision.

Elle prend jour par une fenêtre de toit dont le rideau est déchiré.

Cette chambre dispose d'un placard mural en sous-pente.

Il n'y a pas de radiateur.

↘ Chambre au droit du palier (Photographies n°118 à 127)

La pièce ouvre par une porte à panneaux peintes. Les panneaux sont recouverts de lés de papier peint.

Il n'y a pas de butée et la poignée est cassée

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Le plafond est peint. Il présente une trace d'infiltration à proximité de la fenêtre.

La pièce est éclairée par un point lumineux au plafond, actionné par un interrupteur.

Je relève la présence d'une ventilation au plafond.

Elle prend jour par une fenêtre double vitrage en PVC à un vantail.

Je compte trois prises électriques apparentes.

↘ WC (Photographies n°128 à 131)

Il ouvre par une porte à panneaux peintes. Les panneaux sont recouverts de lés de papier peint.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Dossier 9437

Expédition

Les murs sont faïencés jusqu' à mi-hauteur. Ils sont peints au-dessus.

Le plafond est également peint.

Je relève la présence d'une trappe de visite au plafond.

La pièce est éclairée par un point lumineux au plafond actionné par un interrupteur.

Elle est équipée d'une cuvette anglaise à effet d'eau dorsal équipée d'un abattant et d'une lunette.

EXTERIEUR

✚ Piscine (Photographies n°133 à 139)

13

Elle se situe à l'arrière de la maison, dans le prolongement de la terrasse.

Elle est de forme ovale. Une descente d'escalier permet l'accès au bassin.

Le sol est recouvert d'un dallage usagé. Plusieurs dalles sont fissurées ou cassées.

Le liner de la piscine est à changer.

La pompe a environ 3 ans.

Je note la présence de quatre points lumineux autour de la piscine.

Elle est ceinturée d'un treillis en bois.

✚ Terrasse et jardin (Photographies n°140 à 150)

La terrasse se situe en pied de la façade gouttereau située à l'arrière.

Le sol est recouvert d'une dalle qui présente des stigmates de carrelage retiré.

En façade se trouve un point lumineux en applique.

Au droit se trouve un espace en herbe.

Cet espace extérieur est ceinturé par une haie asséchée.

Au fond je relève la présence d'une serre de levage de semis maçonnée.

Je relève la présence d'un arbre et de vignes vierges.

✚ Cabanon (Photographies n°151 à 153)

Il se situe au fond à gauche de la parcelle.

Il est monté en panneaux de bois et en lames de pvc.

La couverture se compose de tôles bac acier.

Il ne ferme pas.

Il est érigé à même le sol en terre.

A l'arrière, je note la présence d'une haie asséchée.

Je note la présence d'un barbecue maçonné.

✚ Appentis (Photographies n°154 à 166)

Il se situe au fond à droite du jardin.

Le sol est partiellement recouvert d'une dalle brute.

Le pan de mur est érigé en parpaings bruts.

La façade avant est recouverte d'un bardage métallique.

La couverture est en tôle bac acier.

Elle est ajourée de puit de lumière.

L'espace est éclairé par trois blocs de deux néons.

Il prend jour par un châssis fixe.

L'accès s'effectue par un volet roulant et par une porte en pvc à imposte vitré.

Dossier 9437

Expédition

Entre le pignon et la haie, je note la présence d'un espace en herbe (Photographies n°169 et 170)
Le pied de façade est bordé de deux rangs de carrelage.

📍 Façade gouttereau côté rue (Photographies n°171 à 198)

Je constate que le sol est recouvert de carrelage.
Plusieurs carreaux sont cassés ou manquants.
Devant le volet d'accès au garage, je constate la présence d'un carrelage dépareillé. Plusieurs carreaux sont manquants.

14

Je relève la présence d'un point lumineux en applique, au-dessus du volet d'accès au garage.

Je constate la présence de point lumineux intégré dans l'avant toit.

L'allée depuis le portail jusqu'au garage est carrelée sur les passages de roue. Plusieurs carreaux sont fissurés.

Devant l'entrée de la propriété, le sol est recouvert de lauzes posées en opus.

Le portail en bois à deux vantaux est défraîchi et morcelé.
Au gauche se trouve un portillon en bois défraîchi. Le revêtement s'écaille et se détache.
La propriété est ceinturée par un muret surélevé d'une rambarde en bois.

Sur le pilier de l'entrée, je note la présence d'un interphone et d'une boîte aux lettres.

Dans le prolongement du portillon, je constate que le sol est recouvert de trois rangs de carrelage.
Ce chemin est surmonté d'une pergola en bois jusqu'à l'entrée.
La porte d'entrée est couverte par une avancée.
Les abords sont en herbe, agrémentés de bosquets.

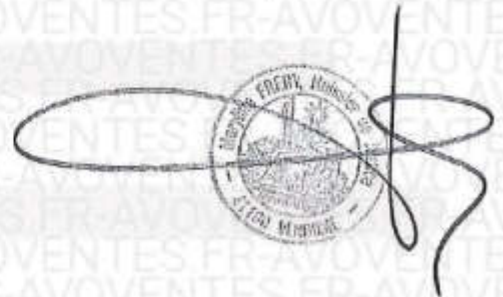


Ces constatations réalisées, je me suis retirée et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal, en lui annexant les 198 photographies prises par mes soins, pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le premier octobre deux mille dix-huit à 14 heures 30 pour se terminer à 16 heures 30, pour une durée de 02 h 00. Une durée de 02 h 00 a été nécessaire pour la rédaction des présentes.

Coût du présent acte :
Décret n°2016-230 du 26/02/2016
Arrêté du 26/02/2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

Émoluments Art. A 444-18 et 444-20 du code de commerce	559,58
Frais de déplacement Art. A444-48 du Code de Commerce	7,67
Hors Taxe	567,25
TVA 20,00%	113,45
Total	680,70



Dossier 9437



pv description_001



pv description_002



pv description_003



pv description_004



pv description_005



pv description_006



pv description_007



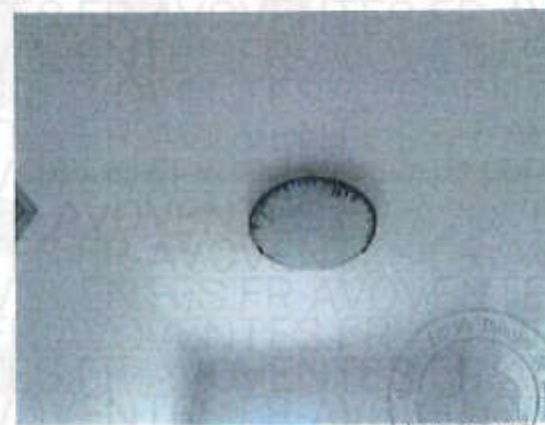
pv description_009



pv description_010



pv description_011



pv description_012



pv description_013



pv description_014



pv description_015



pv description_016



pv description_017



pv description_018





pv description_019



pv description_020



pv description_021



pv description_022



pv description_023



pv description_024



pv description_025



pv description_026



pv description_027



pv description_028



pv description_029



pv description_030



pv description_031



pv description_032



pv description_033



pv description_034



pv description_035



pv description_036



pv description_037



pv description_035



pv description_039



pv description_040

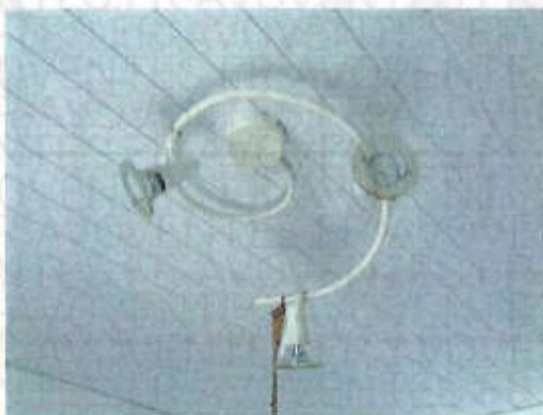


pv description_041



pv description_042





pv description_043



pv description_044



pv description_045



pv description_046



pv description_047



pv description_048





pv description_049



pv description_050



pv description_051



pv description_052



pv description_053



pv description_054



pv description_056



pv description_058



pv description_057



pv description_058



pv description_059



pv description_060



pv description_061



pv description_062



pv description_063



pv description_064



pv description_065



pv description_066



pv description_067



pv description_068



pv description_069



pv description_070



pv description_071



pv description_072





pv description_073



pv description_074



pv description_075



pv description_076



pv description_077



pv description_078





pv description_079



pv description_080



pv description_081



pv description_082



pv description_083



pv description_084





pv description_085



pv description_086



pv description_087



pv description_088



pv description_089



pv description_090



pv description_091



pv description_092



pv description_093



pv description_094



pv description_095



pv description_096





pv description_097



pv description_098



pv description_099



pv description_100



pv description_101



pv description_102



pv description_103



pv description_104



pv description_105



pv description_106



pv description_107



pv description_108





pv description_109



pv description_110



pv description_111



pv description_112



pv description_113



pv description_114



pv description_115



pv description_116



pv description_117



pv description_118



pv description_119



pv description_120



pv description_121



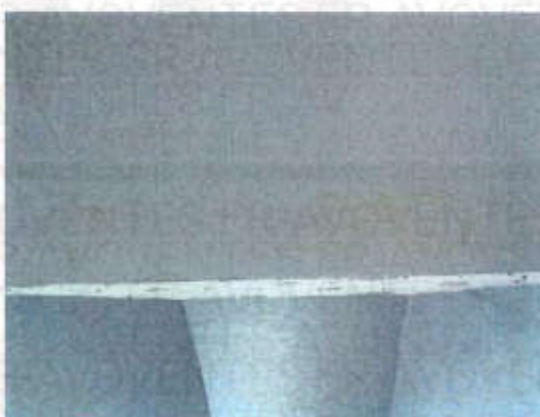
pv description_122



pv description_123



pv description_124



pv description_125



pv description_126





pv description_127



pv description_128



pv description_129



pv description_130



pv description_131



pv description_132



pv description_133



pv description_134



pv description_135



pv description_136



pv description_137



pv description_138



pv description_139



pv description_140



pv description_141



pv description_142



pv description_143



pv description_144





pv description_143



pv description_146



pv description_147



pv description_148



pv description_149



pv description_150



pv description_151



pv description_152



pv description_153



pv description_154



pv description_155



pv description_156



pv description_157



pv description_158



pv description_159



pv description_160



pv description_161



pv description_162





pv description_163



pv description_164



pv description_165



pv description_166



pv description_167



pv description_168



pv description_169



pv description_170



pv description_171



pv description_172



pv description_173



pv description_174



pv description_175



pv description_176



pv description_177



pv description_178



pv description_179



pv description_180



pv description_181



pv description_182



pv description_183



pv description_184



pv description_185



pv description_186



pv description_187



pv description_188



pv description_189



pv description_190



pv description_191



pv description_192



pv description_193



pv description_194



pv description_195



pv description_196



pv description_197



pv description_198